

## **DOSSIER DE PRESSE**

Le 9 décembre 2009

### **Hébergement des personnes sans-abri :**

**9 programmes lauréats de l'appel à projets  
pour la création de 250 places d'accueil innovantes  
adaptées aux publics en très grande difficulté**

#### **Contacts presse**

- Mairie de Paris - Nathalie Royer : 01 42 76 49 61
- Préfecture de Paris - Isabelle Bara : 01 49 28 44 28
- Région Ile-de-France - Emmanuel Georges-Picot : 01 53 85 57 33

## Sommaire

**Un appel à projets lancé en mai pour créer 250 places d'accueil innovantes** p. 3

### **Les neuf projets lauréats**

- un lieu de vie de 24 places pour femmes de plus de 50 ans ..... p. 5
- un centre de stabilisation de 10 places pour usagers de drogues contaminés par les virus de l'hépatite ou du sida ..... p. 6
- un projet d'habitat alternatif dans des chalets pour accueillir 15 hommes et femmes en situation de grande exclusion ..... p. 7
- un centre de stabilisation de 40 places pour accompagner dans le logement des personnes sans-abri vieillissantes ..... p. 8
- un CHRS de 40 places (en structure collective et en appartements) pour de jeunes femmes de 18 à 25 ans ..... p. 9
- un centre de stabilisation en studios (20 places) pour des couples et des personnes ayant eu un long parcours dans la rue ..... p. 10
- un centre de stabilisation de 40 places accueillant de manière inconditionnelle et participative des personnes sans-abri ..... p. 11
- une résidence accueil adossée à un foyer (40 places au total) pour des personnes sortant d'hôpital psychiatrique ..... p. 12
- une maison relais de 30 places pour des personnes âgées de 45 à 69 ans présentant des troubles psychiatriques ou d'addiction ..... p. 13

**Les différents types d'hébergement et de logement pour les plus démunis** p. 14

## **Appel à projets pour la création de 250 places d'accueil innovantes pour des publics spécifiques**

Les acteurs engagés au quotidien auprès des personnes à la rue doivent fréquemment faire face au refus de propositions d'hébergement dans des centres qu'elles estiment ne pas répondre à leurs besoins. Cette inadaptation d'une partie du dispositif d'hébergement parisien est particulièrement sensible : il ne s'agit plus de mettre à l'abri les personnes, mais de leur proposer, grâce à une offre d'hébergement adaptée, une sortie définitive de la rue.

L'Etat, la Ville de Paris et le Conseil régional ont souhaité favoriser l'innovation sociale en développant des lieux d'hébergement ou des logements d'insertion permettant l'amélioration de la prise en charge de publics ayant des problématiques spécifiques : jeunes très désocialisés accompagnés ou non de leur animal, personnes souffrant d'addictions, personnes souffrant de troubles psychiques, grands marginaux.

Un appel à projets portant sur la création de 250 places dans des structures innovantes d'hébergement ou de logements d'insertion, adaptées à l'accueil de ces publics en très grande difficulté, a donc été lancé en mai 2009.

Les 59 dossiers présentés ont été examinés par un comité de suivi composé de représentants du Département de Paris, de l'Etat et de la Région.

Les 9 projets sélectionnés devront être validés par les instances de droit commun compétentes en fonction des types de structure (Comité régional de l'organisation sociale et médico-sociale pour les centres d'hébergement, Comité régional de validation des projets de maisons relais ...).

Le financement des projets retenus sera assuré en investissement par la mobilisation des crédits de l'Etat, de la Région Ile-de-France et de la collectivité parisienne, et en fonctionnement, par des crédits de l'Etat correspondant aux types de structures d'hébergement ou de logements d'insertion.

La réalisation des projets retenus qui n'auraient pas été présentés avec un ou des lieu(x) d'implantation identifié(s) sera envisagée en fonction des opportunités foncières sur Paris, avec l'appui des services de la Ville.

## L'innovation en marche : neuf projets retenus

- un lieu de vie de 24 places pour femmes de plus de 50 ans, entre le centre de stabilisation et l'EHPAD, conventionné avec l'hôpital et le secteur psychiatrique  
gestionnaire : **ARFOG**
- un centre de stabilisation de 10 places pour usagers de drogues contaminés par les virus de l'hépatite ou du sida, en lien avec le centre hospitalier Bichat  
gestionnaire : **Aurore**
- un projet d'habitat alternatif dans des chalets pour accueillir 15 hommes et femmes en situation de grande exclusion  
gestionnaire : **Aurore**
- un centre de stabilisation de 40 places pour accompagner dans le logement des personnes sans-abri vieillissantes, en lien avec le réseau de soin  
gestionnaire : **SOS Habitat et Soins**
- un CHRS de 40 places (en structure collective et en appartements dans le diffus) pour de jeunes femmes de 18 à 25 ans  
gestionnaire : **SOS Habitat et Soins**
- un centre de stabilisation en studios (20 places) pour des couples et des personnes ayant eu un long parcours dans la rue, avec des modalités d'admission en lien avec les maraudes  
gestionnaire : **CASP**
- un centre de stabilisation de 40 places accueillant de manière inconditionnelle et participative des personnes sans-abri  
gestionnaire : **Les Enfants du Canal**
- une résidence accueil adossée à un foyer (40 places au total) pour des personnes sortant d'hôpital psychiatrique  
gestionnaire : **Vivre**
- une maison relais de 30 places pour des personnes âgées de 45 à 69 ans présentant des troubles psychiatriques ou d'addiction  
gestionnaire : **CASVP**



SOS HABITAT ET SOINS

## PartAge

### SOS HABITAT ET SOINS

SOS Habitat et Soins est une association créée en 1986 et appartenant au groupe SOS. Les structures de SOS Habitat et Soins prennent en charge des personnes en situation de précarité : personnes atteintes d'une maladie grave invalidante ; sans domicile fixe ; demandeurs d'asile ; personnes handicapées mentales ; personnes en fin de vie rencontrant des difficultés sociales et/ou familiales. L'association gère notamment des centres d'hébergement et de réinsertion sociale, un centre d'hébergement pour familles, des maisons relais, une résidence sociale, un établissement et service d'aide par le travail, un centre d'accueil des demandeurs d'asile, des lits halte soins santé, un foyer de vie, des appartements de coordination thérapeutique, des logements dans le cadre d'un dispositif d'intermédiation locative, ainsi qu'un service d'accompagnement sanitaire et social dans le cadre des mesures d'urgence contre le saturnisme.

#### Public visé :

- 40 places,
- SDF vieillissants, seul-e-s ou en couple, pouvant souffrir d'addictions ou de troubles psychiques

#### Spécificité du projet :

- Le projet vise la réinsertion de personnes vieillissantes au long parcours d'errance, ambitionne la création d'une structure collective de 30 places et d'un ensemble d'appartements de 10 places, permettant l'accompagnement social et paramédical de ces publics âgés et très désocialisés :
- Il consiste pour une part en une prise en charge dans une structure collective permettant la sortie de l'errance et l'entrée dans une démarche de réinsertion et de stabilisation. Cette étape se déroulera principalement dans le centre qui regroupe chambres, salles et locaux communs, adapté au public vieillissant.
- Il consiste aussi en un hébergement à plus long terme, plus indépendant et permettant à l'usager de se poser tout en recevant, si nécessaire, des soins adaptés à son état et sa dépendance. Cet accompagnement se fera dans le cadre d'appartements en diffus.

#### Dimension innovante du projet :

- CHRS à bas niveau d'exigence
- Présence de personnel médico-social
- Partenariat avec réseau de soins, notamment alcoologie, réseau santé mentale et précarité, APHP, etc.
- Souplesse dans l'accompagnement social et le fonctionnement quotidien de l'établissement
- Mode d'habitat en chambres individuelles, parcours résidentiel possible vers des studios ou des F2 dans le diffus



## ACCUEIL ET RECLASSEMENT FEMININ – ŒUVRE DES GARES

### (ARFOG)

ARFOG (Accueil, Reclassement Féminin, Œuvre des Gares) est une association reconnue d'utilité publique créée en 1899. Elle «vient en aide à des jeunes majeur(e)s ou mineur(e)s en difficulté, notamment à de jeunes mères isolées et leurs enfants, en vue de leur permettre d'accéder à un mode d'existence autonome et stabilisé». Elle gère notamment un centre d'hébergement et de réinsertion sociale, un foyer éducatif, ainsi que des services destinés à la protection des enfants, à la formation et l'insertion professionnelle et à l'accueil et orientation en gare des personnes en difficulté.

#### Public visé :

- 24 femmes désocialisées et vieillissantes (50 ans et plus) qui ont un passé et/ou un présent dans l'errance, avec de fréquentes conduites addictives, en particulier à l'alcool, et des troubles du comportement ou psychiques,
- Situation administrative régularisée ou non,
- Situation familiale : les liens familiaux sont le plus souvent rompus du fait de l'errance. L'organisation d'espaces de visite, les soins et les accompagnements pourront parfois permettre de les restaurer ou d'en nouer de nouveaux.

#### Spécificités du projet :

- Accueil sans condition et pour une durée illimitée,
- Aide à la restauration ou à la préservation des droits sociaux,
- Accompagnement dans les démarches, les loisirs, les apprentissages ou les réapprentissage de la vie quotidienne, intervention de bénévoles pour cette « resocialisation »,
- Attention particulière aux soins (internes et externes) et accompagnement vers les fins de vie (si la médicalisation n'excède pas la compétence de l'institution)
- Soutien psychologique,
- Rencontres et espaces de socialisation et de parole (dans et hors de l'unité),
- Ateliers occupationnels,
- Espace de visite distinct de l'espace de vie des autres femmes accueillies,
- Possibilité d'accueillir des personnes avec animaux de compagnie

#### Dimension innovante du projet :

- Souplesse du projet
- Lieu de vie expérimental entre la stabilisation et l'EHPAD
- Centre de proximité, convention avec l'hôpital et le secteur psychiatrique
- Possibilité d'héberger un tiers
- Institutionnalisation du regard de l'extérieur sur la vie dans l'unité. Promotion de l'expression individuelle et collective des intéressées, dans une perspective citoyenne et de pilotage de la qualité



## **Association VIVRE**

L'Association VIVRE a été créée au début des années quarante pour aider à la réinsertion des personnes touchées par la tuberculose. Elle se donne aujourd'hui pour finalité l'insertion sociale et professionnelle d'adultes en difficulté suite à des problèmes de santé (maladie, accident, handicap physique ou psychique, etc.) et a soutenu près de 40 000 personnes depuis sa création. VIVRE s'est implantée dans plusieurs départements d'Ile-de-France où elle gère un hôpital de jour avec soins de réadaptation, un centre de pré-orientation spécialisée, un centre de rééducation professionnelle, un centre d'hébergement et de réinsertion sociale, un établissement et service d'aide par le travail (ESAT) qui vise à l'insertion des travailleurs handicapés, un groupe d'entraide mutuelle, un service d'accompagnement à la vie sociale, etc.

### **Public visé :**

- Personnes isolées sortant d'hôpitaux psychiatriques, suivies par le secteur (hôpitaux de jour, CMP, ...) et sans solution d'hébergement ou mal logées à la sortie de l'hôpital,
- Personnes seules souffrant d'un handicap psychique en voie de réinsertion,
- Jeunes très désocialisés souffrant de troubles psychiques, personnes souffrant de troubles psychiques.

### **Spécificité du projet :**

- Accueil inconditionnel au regard de la situation administrative (régulière, en cours de régularisation, irrégulière),
- Projet de 20 places en résidence d'accueil (dont 10 places en habitat diffus),
- Prise en charge en hébergement foyer à la sortie de l'hôpital psychiatrique (20 places à créer) avec des activités en foyer de vie en journée,
- Accompagnement dans la recherche d'un logement indépendant dans le parc social ou privé, ou accès à une résidence accueil (20 places à créer),
- Parcours d'insertion en lien avec le support d'accompagnement du service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS Gustave BEAUVOIS), du Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) Alliance (Paris 16<sup>ème</sup>) et du secteur de Sainte-Anne et tout autre Service d'Accompagnement Médico-Social Adultes Handicapés (SAMSAH).

### **Dimension innovante du projet :**

- Le projet s'inscrit dans une démarche d'insertion sur le long terme, dans le respect du rythme et/ou de l'état de santé de l'utilisateur, par le biais d'activités de jour (foyer de vie) et de chantiers d'insertion
- Résidence accueil adossée à un service d'accompagnement à la vie sociale, un foyer de vie et un foyer d'hébergement qui seront créés par l'association.



C E N T R E  
D ' A C T I O N  
S O C I A L E  
P R O T E S T A N T

## STRUCTURES D'HEBERGEMENT DE STABILISATION D'ARRONDISSEMENT POUR PERSONNES TRES DESOCIALISEES VIVANT A LA RUE

### Centre d'Action Sociale Protestant

Le Centre d'Action Sociale Protestant (CASP), créé en 1906, est une association reconnue d'utilité publique. Son action va de l'accueil de jour à l'insertion professionnelle, de l'hébergement d'urgence à l'accès à un logement durable. Le CASP gère notamment un espace solidarité insertion, plusieurs structures d'hébergement (dont les 3 Caspotels - CHRS -, un centre post-hospitalier, des centres d'urgence et de stabilisation, une maison d'accueil pour femmes avec enfants), la Coordination d'accueil des familles demandeuses d'asile (CAFDA), un CADA, plusieurs résidences sociales et appartements en diffus dans lesquels un accompagnement social est assuré, un service RSA offrant une prise en charge globale des allocataires, un service emploi et un service juridique.

#### Public Visé :

- 20 places
- Femmes, hommes, couples de plus de 30 ans, très désocialisés, avec ou sans chien. Une priorité serait accordée aux personnes repérées par les mairies et les services sociaux, les maraudes et les accueils de jour d'arrondissements.

#### Spécificité du projet :

- Ce projet expérimental consiste à faciliter une sortie définitive de la rue des personnes inscrites dans des relations d'un quartier, qui refusent les propositions d'hébergement qui leur sont faites par les maraudes ou les ESI.
- L'accompagnement psycho-socio-éducatif proposé dans la structure d'hébergement de stabilisation d'arrondissement commencerait dans la rue, en amont de l'entrée dans les studios ;
- Propose un hébergement individuel dans un cadre qui se rapproche du logement (espace de vie, sanitaires et kitchenette personnels) tout en offrant l'encadrement d'un hébergement de stabilisation ;
- Permet aux personnes hébergées de maintenir les liens qu'elles ont tissés dans le quartier où elles résident souvent depuis longtemps ;
- Permet aux personnes hébergées de rester en couple et de garder avec elles leur animal de compagnie.

#### Dimension innovante du projet :

- Centre d'hébergement de proximité
- Hébergement en studios, mise en place d'un suivi dans la continuité intervenant dès la rue et jusqu'à la phase de stabilisation au sein d'une structure adaptée,
- Travail partenarial entre le centre d'hébergement, la mairie d'arrondissement et les acteurs associatifs engagés dans le quartier concerné.



## **PROJET DE MAISON RELAIS DE 30 PLACES**

### **Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris**

Le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP) est un établissement public présidé par le maire de Paris. Il anime une action de prévention et de développement social dans la commune, en liaison avec le Département et les autres institutions publiques. Il intervient au moyen de prestations en espèces ou en nature (dont les prestations d'aide sociale facultative adoptées par le Conseil de Paris, par exemple l'Allocation Ville de Paris) destinées aux familles ainsi qu'aux personnes âgées, handicapées ou en difficulté. Il gère par ailleurs plusieurs équipements destinés à l'accueil ou l'hébergement des personnes âgées et des personnes en difficulté, parmi lesquels des résidences santé (pour les personnes âgées ne pouvant plus vivre de manière autonome), des centres d'hébergement et de réinsertion sociale et des permanences sociales d'accueil.

#### **Public visé :**

- 30 personnes isolées, hommes ou femmes, âgées de 45 à 69 ans,
- Issues de la grande exclusion, en fin de parcours résidentiel et pour lesquelles un logement ordinaire n'est pas adapté en raison d'une souffrance psychique ou d'addictions,
- Orientées par les structures d'hébergement et les services psychiatriques parisiens, notamment le CHRS la Poterne des Peupliers et le Pôle Sainte-Anne.

#### **Spécificités du projet :**

- Solution de logement pérenne à mi-chemin entre le CHRS et le logement autonome,
- Gestion de l'établissement par le CHRS La Poterne des Peupliers, en partenariat avec le Centre hospitalier de Sainte-Anne,
- L'établissement complète le dispositif d'hébergement et d'insertion du CASVP,
- Intervention de l'Equipe psychiatrique de Sainte-Anne au sein de l'établissement, dans le cadre d'un suivi ou à la demande de la personne ou d'un tiers,
- Suivi social renforcé du fait de l'appui technique du CHRS la Poterne des Peupliers.

#### **Dimension innovante du projet :**

- Souplesse du projet visant un public vulnérable,
- Partenariat établi entre le CHRS et l'un des pôles de l'Hôpital Sainte-Anne (ci-après désigné par «le Pôle»),
- La consommation d'alcool sera intégrée dans le travail conduit au sein de l'établissement.

## **LA TERRASSE**

### **Association AURORE**

L'association AURORE a été fondée en 1871 et reconnue d'utilité publique en 1875. Active à l'origine pour la réinsertion des sortants de prison, elle a étendu ses actions à l'accompagnement des personnes handicapées mentales, puis à l'ensemble des problématiques liées à l'insertion, à l'hébergement et au logement temporaires, au traitement des maladies et addictions. Elle gère notamment des centres d'hébergement et de réinsertion sociale, une structure d'hébergement pour femmes victimes de violences, des résidences sociales, maisons relais et maisons communautaires, des logements d'insertion (notamment dans le cadre du dispositif Louez solidaire), un centre de soins spécialisés en toxicomanie, un centre de cure ambulatoire en alcoologie, des appartements de coordination thérapeutique, un centre psychothérapeutique pour enfants, des services d'accompagnement d'adultes handicapés psychiques, des établissements et services d'aide par le travail.

#### **Public visé :**

- Les usagers de drogue, hommes ou femmes, contaminés par le virus du sida, de l'hépatite B ou C (VIH, VHB, VHC),
- Femmes en rupture de suivi gynécologique.

#### **Spécificité du projet :**

- Centre d'hébergement de stabilisation de 10 places en appartements individuels ou partagés,
- Accueil en appartements permettant la stabilisation sociale pour des personnes en traitement de leur usage de substances psychoactives, tout en enclenchant les soins qui leur sont nécessaires. Cet accueil est adapté au mode de vie de ces personnes qui fait obstacle à la rationalisation des soins,
- Intervention d'une équipe interdisciplinaire (addictologue, hépatologue, psychiatre, infirmier et travailleurs sociaux) pour améliorer le niveau de prise en charge des usagers.

#### **Dimension innovante du projet :**

- Dispositif à mi-chemin entre le logement d'insertion et l'appartement thérapeutique,
- Souplesse du projet,
- Pluridisciplinarité et globalité de la prise en charge face à la convergence des risques et des problématiques d'infectiologie, d'addictologie, et de psychiatrie.

## **LES CHALETS**

### **Association AURORE**

L'association AURORE a été fondée en 1871 et reconnue d'utilité publique en 1875. Active à l'origine pour la réinsertion des sortants de prison, elle a étendu ses actions à l'accompagnement des personnes handicapées mentales, puis à l'ensemble des problématiques liées à l'insertion, à l'hébergement et au logement temporaires, au traitement des maladies et addictions. Elle gère notamment des centres d'hébergement et de réinsertion sociale, une structure d'hébergement pour femmes victimes de violences, des résidences sociales, maisons relais et maisons communautaires, des logements d'insertion (notamment dans le cadre du dispositif Louez solidaire), un centre de soins spécialisés en toxicomanie, un centre de cure ambulatoire en alcoologie, des appartements de coordination thérapeutique, un centre psychothérapeutique pour enfants, des services d'accompagnement d'adultes handicapés psychiques, des établissements et services d'aide par le travail.

#### **Public visé :**

- Femmes et hommes isolé-es ou en couple en situation de grande exclusion (auto-exclusion comprise),
- Souffrant ou non d'addictions, de handicaps, de troubles psychiques, quelle que soit la situation administrative.

#### **Spécificité du projet :**

- Accueil mixte avec possibilité d'accueil de couples
- Inconditionnalité de l'accueil, quel que soit le statut et/ou la problématique
- Chambres individuelles et partage des espaces semi-collectifs (sanitaires, cuisines et loisirs)
- Possibilités ponctuelles d'accueil et/ou d'hébergement de l'entourage
- Possibilité d'accueil avec un animal de compagnie
- Accompagnement socio-psycho-médical avec une équipe pluridisciplinaire

#### **Dimension innovante du projet :**

- Habitat alternatif,
- Participation active des résidents à l'entretien du bâti et à la vie collective,
- Pédagogie de l'écologie : le village de chalets sera en autonomie énergétique (recyclage des eaux de pluie, retraitement des déchets, revente d'énergie à EDF) et visera à la création de ressources (vente de la production des cultures potagères vivrières).



## Projet d'Hébergement

### LES ENFANTS DU CANAL

L'association LES ENFANTS DU CANAL, créée dans le cadre de l'action de soutien aux SDF du canal Saint-Martin, au cours de l'hiver 2007, a pour objet la création de «structures passerelles pilotes» pour les personnes sans-abri et mal logées afin d'accéder à un logement adapté. Elle promeut des échanges entre personnes bien logées, mal logées et sans-abri et souhaite apporter des innovations dans la prise en charge des personnes à la rue. L'association gère une structure d'hébergement (la maison des Enfants du canal), un accueil de jour mobile (le Busabri) et des maraudes.

#### Public visé :

- 40 places en accueil inconditionnel : des grands exclus, des jeunes très désocialisés avec ou sans animal, des personnes aux conduites addictives, des personnes avec des problématiques psychologiques. La structure s'adresse à des personnes seules ou en couple.
- Toutes situations administratives (avec ou sans papier) dans une logique de faciliter l'accès aux droits. Pour les personnes en situation irrégulière, un travail sera mis en place avec des instances partenaires spécialisées sur les questions d'immigration.

#### Spécificité du projet :

- Création d'un centre d'hébergement transitoire de 16 personnes et d'un centre d'hébergement de stabilisation entre 20 et 25 personnes,
- Hébergement en chambres individuelles, avec un libre accès 24h/24h,
- L'entrée dans ce parcours résidentiel commence par la maraude et accompagne la personne jusqu'au logement,
- Inconditionnalité de l'accueil, le respect de la dignité et le développement de l'autonomie,
- Pleine responsabilisation de la personne : reprise des gestes quotidiens (ménage, cuisine, les parties communes sont entretenues par les usagers...), participation financière en fonction des revenus,
- Respect de la liberté des usagers : possibilité d'investir son espace, sa chambre, d'y accueillir des invités.

#### Dimension innovante du projet :

- Mise en place d'un coordinateur médiateur (réfèrent unique) qui intervient dans la rue et accompagne la personne jusqu'à la phase de stabilisation au sein d'une structure adaptée,
- Participation active des usagers,
- Chambres individuelles, en accès libre, considérées comme un espace privatif,
- Accueil de personnes accompagnées de leurs animaux domestiques,
- Pas de notion de contrat, afin d'offrir le temps nécessaire à la personne pour se reconstruire.



## SOS HABITAT ET SOINS

### PLURIELLES

### SOS HABITAT ET SOINS

SOS Habitat et Soins est une association créée en 1986 et membre du Groupe SOS. Les structures de SOS Habitat et Soins prennent en charge des personnes en situation de précarité : personnes atteintes d'une maladie grave invalidante ; sans domicile fixe ; demandeurs d'asile ; personnes handicapées mentales ; personnes en fin de vie rencontrant des difficultés sociales et/ou familiales. L'association gère notamment des centres d'hébergement et de réinsertion sociale, un centre d'hébergement pour familles, des maisons relais, une résidence sociale, un établissement et service d'aide par le travail, un centre d'accueil des demandeurs d'asile, des lits halte soins santé, un foyer de vie, des appartements de coordination thérapeutique, des logements dans le cadre d'un dispositif d'intermédiation locative, ainsi qu'un service d'accompagnement sanitaire et social dans le cadre des mesures d'urgence contre le saturnisme.

#### Public visé :

- Jeunes femmes majeures de 18 à 25 ans sans enfant à charge,
- Accueil inconditionnel au regard de la situation administrative (régulière, en cours de régularisation, irrégulière),
- Accueil de personnes en situation de handicap,
- Possibilité d'accueil avec un animal de compagnie.

#### Spécificité du projet :

- Centre d'hébergement et de réinsertion sociale conjuguant hébergement en collectif (30 places) puis en appartement dans le diffus (10 places),
- Réseau de partenariat santé (secteur psy, planning familial, CSST, etc.) et insertion (école de la deuxième chance, chantiers d'insertion, entreprise d'insertion, etc.).

#### Dimension innovante du projet :

- Accueil inconditionnel 24h/24 pour des jeunes femmes de moins de 25 ans,
- Souplesse dans le projet social, les modalités d'accompagnement et les règles de vie,
- Dispositif en deux étapes, passage en logement de transition vers l'autonomie,
- Participation active des résidentes dans le fonctionnement de la structure.

## Les différents types d'hébergement et de logement existant à ce jour pour les plus démunis

**Centres d'hébergement d'urgence (CHU) :** ils proposent un hébergement à bas seuil d'exigence, immédiat et souvent inconditionnel, pour des délais de séjour courts.

La loi DALO du 5 mars 2007 stipule que « toute personne accueillie dans une structure d'hébergement d'urgence doit pouvoir y demeurer, dès lors qu'elle le souhaite, jusqu'à ce qu'une orientation lui soit proposée. Cette orientation est effectuée vers une structure d'hébergement stable ou de soins, ou vers un logement, adaptés à sa situation ».

La loi imposant une prise en charge en continu, sans remise à la rue le matin, ces centres d'hébergement ont vocation à devenir centres de stabilisation.

**Centres d'hébergement de stabilisation :** ils proposent, comme les CHU, un accueil à bas niveau d'exigence, mais sur des durées de séjour d'un mois renouvelable et avec un accompagnement social continu. Ils permettent à des personnes désocialisées, à la rue, de se poser, de se ressourcer et de construire un projet sanitaire ou social.

**Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) :** ils ont pour objectif la réinsertion des personnes ou des familles accueillies sur une moyenne ou longue durée. L'accompagnement socioéducatif proposé aux personnes vise la restauration de l'autonomie et doit conduire à terme vers le logement.

**Résidences sociales :** la résidence sociale est une formule de logement-foyer qui répond aux besoins de personnes qui, pour des raisons diverses, n'ont pu trouver une solution de logement de droit commun. Elle doit offrir à ces personnes un domicile leur permettant une réelle autonomie, en attendant qu'elles puissent accéder au logement de droit commun. Les foyers de jeunes travailleurs et les foyers de travailleurs migrants entrent dans cette catégorie. L'accueil y est en principe limité à deux ans.

**Maisons relais :** la maison relais est destinée à l'accueil de personnes se trouvant dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire. Il s'agit de structures de taille réduite, associant logements privatifs et espaces collectifs favorisant les relations de la vie quotidienne. Un hôte ou un couple d'hôtes est chargé de l'animation et de la régulation de la vie quotidienne de la maison.